
Motion 16 (adoptée)

Décision CF- 11-083

PORTE-PAROLAT

ATTENDUS :

Le porte-parolat est une tâche exigeante, où les positions collectives doivent être mises en avant parfois au détriment des sensibilités ou nuances personnelles. A tous les niveaux, les militants d'Europe Ecologie Les Verts attendent de leurs porte-parole la promotion des fondamentaux écologistes et des orientations affirmées lors des congrès ou par les instances légitimes, d'autant plus quand ces orientations sont largement consensuelles.

La motion de synthèse adoptée très largement lors du congrès d'Europe Ecologie Les Verts à La Rochelle (04/06/2011) affirme certaines positions incontournables pour conclure un accord avec les gauches pour un contrat de gouvernement à partir de 2012. Ainsi devront faire partie d'un tel accord l'abrogation de la « réforme » des retraites menée par la droite, et la garantie d'un droit à la retraite à 60 ans avec un revenu décent pour toutes et tous.

MOTION :

Le Conseil Fédéral, réuni les 17 et 18 septembre, réaffirme que :

1 • L'abrogation de la « réforme » des retraites menée par la droite et la garantie d'un droit à la retraite à 60 ans avec un revenu décent, s'inscrivant dans une politique globale de réduction du temps de travail et d'une juste rémunération des temps de la vie sans travail (études, retraites, chômage volontaire) seront des points incontournables d'un contrat de gouvernement entre Europe Ecologie Les Verts et les gauches à partir de 2012.

2 • Le projet écologiste en cours d'élaboration tient pleinement compte de la situation des finances publiques, et est justement conçu pour apporter des solutions aux crises économique, sociale, démocratique et environnementale.

Pour : beaucoup ; blanc : 22

